

2^{ème} OPEN DE PARAY-LE-MONIAL

Samedi 6 et Dimanche 7 juin 2026

Règlement intérieur

Article 1

Le club échecs Charolais Brionnais échec et mat organise les 6 et 7 juin 2026 le 2^{ème} Open de Paray-le-monial au Centre Culturel et de Congrès, boulevard du collège à Paray-le-monial. Cet open homologué FIDE est ouvert à tout joueur régulièrement licencié pour la saison en cours ayant un classement ELO inférieur à 2400. Il comprend 2 tournois : un **tournoi A** réservé aux 1800-2399 ELO et un **tournoi B** réservé aux ELO <1800. Les joueurs classés entre 1700 et 1800 peuvent choisir leur tournoi.

Article 2

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Les appariements se font au Système Suisse intégral. Seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3

Cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup. Ce tournoi comprend 5 rondes. Les parties seront prises en compte pour le classement ELO FIDE.

Article 4

Horaires : **samedi 6 juin** : Inscription et vérification des licences : 9H-9H45

ronde 1: 10H, ronde 2: 13H30, ronde 3: 17H

dimanche 7 juin : ronde 4: 9H30, ronde 5: 13H

Remise des prix à 17H.

Article 5

Droits d'inscriptions : Adultes : 20 euros

Jeunes : 10 euros (à partir du 01/06 : 26 euros/13 euros)

Gratuit pour les titré.e.s

Article 6

Un joueur peut avoir jusqu'à 50 minutes de retard au début de la partie sinon la partie est perdue par forfait.

Article 7

Départages des ex aequo au système Buchholz, Buchholz médian puis Performance.

Prix non cumulables.

Attribution des prix à la place (pour les prix au classement général et les prix par catégorie)

Chaque joueur recevra le prix le plus important auquel il peut prétendre.

Minimum 2 joueurs par catégorie pour un prix.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les prix si le nombre total de participants dans les deux tournois est inférieur à 50.

Article 8

Un joueur absent à la remise des récompenses renonce à son prix du fait même de son absence.

Article 9**Comportement des joueurs**

Les analyses sont interdites dans la salle de tournoi. Une aire réservée est prévue à cet effet. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi. Il est recommandé aux joueurs d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte. Un abandon du tournoi sans avertissement sera automatiquement signalé au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français, à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 10

Arbitre Principal : Patrick LAUFERON Arbitre Fédéral Elite 1

Article 11

Une commission d'appel sera constituée avant le début de la 1^{ère} ronde. Sa composition sera affichée dans la salle du tournoi.

Article 12

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'organisateur

L'arbitre Principal

Aurélien Prochazka

Patrick Lauféron